tdg.ch

Votations du 12 mars à Genève: Taxer plus les dividendes: insensé ou justifié?

Marc Bretton

7–9 minutes

Les Genevois trancheront sur le sort d'une initiative visant à imposer davantage certains actionnaires. Un débat brûlant.

Publié aujourd'hui à 05h30

Débat sur les votations du 12 mars 2023, avec le député d'Ensemble à Gauche Jean Batou (à gauche) et Vincent Subilia, directeur général de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève et député PLR au Grand Conseil genevois.

STEEVE IUNCKER-GOMEZ

Quels sont les arguments les plus pertinents pour évoquer l'initiative «Contre le virus des inégalités»? Pour en parler, un des initiants, le député d'Ensemble à Gauche Jean Batou, croise le fer avec le député PLR Vincent Subilia, directeur de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève.

Jean Batou, que demande votre initiative visant «les privilèges fiscaux des gros actionnaires»?

J.B.: Elle demande que les personnes détenant plus de 10% des actions d'une entreprise soient taxées sur la totalité des revenus tirés de leurs dividendes, bref que ces revenus soient traités comme n'importe quel autre revenu. Ce n'est pas un détail: en 2019, deux milliards ont été touchés par 1850 gros actionnaires à Genève (80'000 francs par mois par personne). Or, ils n'ont été que partiellement taxés.

Vincent Subilia, les milieux économiques s'opposent à ce texte. Pourquoi?

V.S.: Cette initiative se trompe de cible; en réalité, elle s'attaque au cœur de la prospérité genevoise, à savoir nos PME. En effet, elle atteint les entrepreneurs détenant plus de 10% des parts de leurs sociétés, soit essentiellement des patrons de PME familiales, tels des boulangers ou des menuisiers.

Soyons sérieux; personne ne détient plus de 10% d'une entreprise cotée en Bourse à Genève. Sur les 1800 actionnaires

visés par l'initiative, seuls 120 correspondraient à ce que les initiants semblent qualifier de «gros» actionnaires.

Vincent Subilia: «Chacun le sait, une entreprise est déjà imposée sur son bénéfice, les entrepreneurs le sont sur leur revenu, sans même évoquer l'imposition de leur fortune, qui est la plus élevée de Suisse.»

STEEVE IUNCKER-GOMEZ

M. Batou, on vous accuse d'utiliser un canon pour tirer sur une mouche. Il y aura beaucoup de victimes collatérales…

J.B.: Il faut s'entendre sur ce qu'on appelle des PME. En Suisse, ce sont des entreprises pouvant aller jusqu'à 250 personnes. Certaines ont de gros bénéfices, mais les deux tiers d'entre elles ne déclarent pas de bénéfices et l'écrasante majorité ne distribue pas de dividendes.

La différence d'imposition entre les dividendes et les autres revenus remonte à la réforme RIE II de 2008. On nous l'a vendue comme un moyen de limiter la double imposition des bénéfices des entreprises et des dividendes versés aux riches

actionnaires.

Or, cette réforme a encouragé la distribution de dividendes plutôt que l'investissement. Il y a trente ans, les entreprises réinvestissaient 70% de leurs bénéfices et redistribuaient le reste en dividende. Aujourd'hui, c'est l'inverse. Notre initiative changerait la donne.

Taxer les revenus du capital comme ceux du travail, est-ce possible? Est-ce souhaitable?

V.S.: La déduction des dividendes est pratiquée par tous les cantons suisses et tous les pays membres de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE). En y renonçant, Genève porterait gravement atteinte à son attractivité.

En effet, cette déduction adoptée dans le cadre de la RIE II, était précisément destinée à corriger une inégalité de traitement, à savoir une double, voire une triple imposition des entrepreneurs. Chacun le sait, leur entreprise est déjà imposée sur son bénéfice, eux-mêmes sur leur revenu, sans même évoquer l'imposition de leur fortune, qui est la plus élevée de Suisse.

J.B.: C'est possible et souhaitable. Les dividendes que l'on «gagne en dormant», comme disait François Mitterrand, sont des revenus comme les autres. On notera aussi que les inégalités ne cessent d'augmenter: à Genève, les fortunes de plus de 3 millions ont été multipliées par trois ces sept dernières années, et l'imposition des entreprises n'a pas cessé de diminuer.

V.S.: Mais non! Cette vision caricaturale est insultante pour les patrons de PME qui paient déjà plus d'impôts que partout ailleurs en Suisse. Par ailleurs, les inégalités n'explosent ni en

Suisse, ni à Genève, où l'État est déjà le plus généreux de la Confédération. La fiscalité genevoise est déjà la plus vorace de Suisse et sa structure fiscale la plus fragile.

Jean Batou: «Les gens en ont assez des cadeaux fiscaux aux plus riches. Ils l'ont montré en refusant l'abolition du droit de timbre et de l'impôt anticipé. Ils en ont assez de payer des loyers en hausse, alors que l'imposition sur la valeur des immeubles qui touche les propriétaires ne suit pas.»

STEEVE IUNCKER-GOMEZ

Jean Batou, en Norvège, une modeste augmentation d'impôts a fait fuir les milliardaires… en Suisse. Vous ne craignez pas de les chasser si votre texte passe?

J.B.: Pas une seconde. Le taux d'imposition genevois est le plus élevé de Suisse, mais il reste modeste, si bien que les grandes fortunes ne cessent de croître dans le canton. Notre initiative ne changerait rien pour elles. Si les grandes fortunes s'installent à Genève, c'est pour disposer d'une adresse de prestige et d'excellentes infrastructures, etc. La «Tribune de

Genève» a d'ailleurs relevé dans un article récent que les grandes fortunes britanniques, chassées par le Brexit, s'installaient volontiers chez nous.

V.S.: La fuite des grandes fortunes de Norvège est un exemple révélateur de ce qui se passera si les dangereuses initiatives de l'extrême gauche venaient à être acceptées par le peuple. Quant aux installations de contribuables aisés à Genève, ceux-ci sont en général au bénéfice de forfaits fiscaux et ne tombent donc pas sous le coup de l'initiative, qui rate définitivement sa cible.

Vincent Subilia, si on vous suit, on ne peut plus augmenter les impôts. Mais il faudra bien financer la transition énergétique et le vieillissement de la population. Comment faire?

V.S.: Genève cumule de tristes records, étant déjà le canton le plus dépensier de Suisse, avec Bâle-Ville. Nous vivons donc une crise des dépenses et non pas une crise des recettes.

J.B.: Vous rêvez. Les coûts liés au vieillissement de la population, aux besoins de formation et à l'aide sociale nécessitent un effort de solidarité des plus fortunés. Nous allons gagner le 12 mars, et vous savez pourquoi? Les gens en ont assez des cadeaux fiscaux aux plus riches. Ils l'ont montré en refusant l'abolition du droit de timbre et de l'impôt anticipé. Ils en ont assez de payer des loyers en hausse, alors que l'imposition sur la valeur des immeubles qui touche les propriétaires ne suit pas. Les revenus des gros actionnaires sont les plus illégitimes et ils ne cessent de croître: il faut que cela cesse.

V.S.: À nouveau, on nage en pleine caricature. Vous tirez au canon sur une mouche et prenez les risques évidents de faire couler le navire. La meilleure garantie de notre solidarité est notre prospérité. Il faut la préserver et remercier les

entrepreneurs plutôt que de les pousser hors des frontières de notre canton.

Marc Bretton est journaliste à la Tribune de Genève. Il a travaillé au sein de la rubrique nationale et suit les questions politiques et économiques pour la rubrique genevoise depuis 2004.